

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Rivière-Ouelle tenue à la salle du conseil de Rivière-Ouelle, le mardi 4 mars 2014 à 20h00 et à laquelle étaient présents les conseillers : Léo-Paul Thibault, Richard Dubé, Jean Vézina et Rémi Beaulieu sous la présidence du maire, Louis-Georges Simard, formant quorum.

Étaient absentes : Jeannine Bastille et Nathalie Lévesque

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 20h00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le directeur général fait la lecture de l'ordre du jour. Le maire désire ajouter un point au varia : Demande de prolongation du réseau d'égout dans le rang de l'Éventail. Il n'y a aucun autre point à ajouter.

14-03-01

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que lu par le directeur général en ajoutant le point au varia : Demande de prolongation du réseau d'égout dans le rang de l'Éventail.

ADOPTÉ

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014

ATTENDU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014 a été envoyé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits avant la présente séance ;

EN CONSÉQUENCE, le maire est dispensé d'en faire la lecture.

Le maire demande s'il y a des correctifs à apporter au procès-verbal.

Aucune modification n'est signalée par les membres du conseil ;

14-03-02

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2014 soit adopté tel quel.

ADOPTÉ

4. Suivi aux procès-verbaux

Au point 13 : La nouvelle fournaise au bureau municipal a été installée.

5. Période de questions

Il n'y a aucune question.

6. Contribution financière au projet d'aménagement de la croix des Dubé

ATTENDU QUE la croix des Dubé est un petit patrimoine, témoin de notre passé, qui dort depuis de nombreuses années dans une grange;

ATTENDU QUE madame Émilie Rondeau propose la réalisation d'une œuvre d'art avec la croix qui sera installée sur le lot 4 319 746 appartenant à la Municipalité;

ATTENDU QU'un comité de citoyen a été créé pour permettre la réalisation de cette œuvre;

ATTENDU QUE madame Rondeau est une artiste chevronnée et reconnue dans notre région;

14-03-03

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil autorise une dépense maximale de 2 000\$ pour le projet d'œuvre sculpturale intégrant la Croix des Dubé.

QUE le conseil offre les services de son personnel des travaux publics pour la préparation du terrain qui recevra l'œuvre et voir à l'aménagement du site jusqu'à concurrence de 6 000\$.

QUE la contribution municipale est conditionnelle à l'obtention du financement nécessaire à la réalisation de l'œuvre d'art.

ADOPTÉ

7. Adoption du rapport financier 2013 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles

14-03-04

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil adopte le rapport financier 2013 de la Régie intermunicipale des matières résiduelles du Kamouraska Ouest.

ADOPTÉ

8. Adoption du rapport financier 2013 de la Régie intermunicipale en protection incendie

14-03-05

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil adopte le rapport financier 2013 de la Régie intermunicipale en protection incendie du Kamouraska Ouest.

ADOPTÉ

9. Conformité des installations septiques

Afin de favoriser la mise aux normes des installations septiques à Rivière-Ouelle, la Municipalité veut procéder à un appel d'offres auprès des ingénieurs et technologues compétents pour la réalisation de plans et devis d'installations septiques. En créant des regroupements, la Municipalité souhaite réduire la facture de ses citoyens. De plus, la Municipalité veut organiser une rencontre entre les ingénieurs et/ou les technologues sélectionnés et les citoyens pour faciliter la signature des ententes. Les ententes devront être conclues avant le 1^{er} novembre 2014 pour ceux qui voudront profiter du programme ÉcorénoV de Revenu Québec donnant droit à un crédit d'impôt remboursable.

10. Inspection du bâtiment de la Caisse populaire Desjardins à Rivière-Ouelle

ATTENDU QUE le bâtiment de la Caisse populaire Desjardins à Rivière-Ouelle est à vendre ;

ATTENDU QUE la Caisse populaire de l'Anse de La Pocatière a exprimé son désir de retourner le bâtiment à la communauté locale ;

ATTENDU QUE la Municipalité étudie la possibilité d'utiliser ce bâtiment à ses propres fins ;

ATTENDU QUE la Municipalité désire faire inspecter le bâtiment avant d'envisager d'en devenir propriétaire ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission de M. Raynald Michaud, inspecteur en bâtiment, au montant de 610.00\$ plus taxes pour produire un rapport d'inspection du bâtiment;

14-03-06

IL EST PROPOSÉ par Jean Vézina et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la Municipalité accepte la soumission de M. Raynald Michaud au montant de 610.00\$ plus taxes pour produire un rapport d'inspection du bâtiment.

ADOPTÉ

11. Félicitations aux pompiers avec 20 ans de service

ATTENDU QUE Monsieur Réjean Théberge et Monsieur Francis Dionne ont tous les deux 20 ans de services chez les pompiers ;

14-03-07

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la Municipalité envoie une lettre de félicitations pour leurs bons services à chacun d'eux.

ADOPTÉ

12. Soumission des Archives de la Côte-du-Sud pour le projet sur la généalogie

ATTENDU QU'il y a une demande grandissante pour de l'information concernant les familles d'origine à Rivière-Ouelle ;

ATTENDU QUE dans son plan de développement (objectif 1.2.2), la Municipalité souhaite faciliter le réseautage et la production de connaissances en matière de généalogie ;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu une soumission des Archives de la Côte-du-Sud pour la production d'un guide et de feuillets individuels à un taux horaire de 25\$/heure avec un maximum de 109 heures totalisant un montant de 2725\$;

14-03-08

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la municipalité accepte la soumission des Archives de la Côte-du-Sud pour la production d'un guide et de feuillets individuels à un taux horaire de 25\$/heure avec un maximum de 109 heures totalisant un montant de 2725\$.

ADOPTÉ

13. Projet de boucles cyclables

Le conseiller, M. Jean Vézina, explique le projet de boucles cyclables. Le comité de développement de Rivière-Ouelle travaille sur un projet de boucles cyclables qui est inclu dans le plan de développement de la Municipalité (objectif 4.1.2.3). Pour le moment, le comité fait l'analyse des pistes potentielles. De plus, les membres du comité trouve que le réseau routier offre un beau potentiel. La prochaine étape est de rencontrer le MTQ pour les normes de sécurité, de signalisation, de limite de vitesse et voir la possibilité d'une subvention. Il faut évaluer les coûts relia à un tel projet et ,par la suite, il faut que le conseil autorise les dépenses.

14. Subvention annuelle pour le Rivière Web

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de subvention de fonctionnement pour le Rivière Web au montant de 2529.18\$ pour l'année 2014 ;

ATTENDU QUE le conseil a reçu tous les documents exigés pour valider la présente demande de subvention ;

ATTENDU QUE le Rivière-Web connaît un succès auprès des citoyens ;

14-03-09

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil accorde une subvention de fonctionnement au Rivière Web au montant de 2529,18 \$ pour l'année 2014 et remercie toute l'équipe pour son excellent travail.

ADOPTÉ

15. Subvention annuelle pour la bibliothèque

ATTENDU QUE le conseil a reçu une demande de subvention de fonctionnement pour la bibliothèque au montant de 1425\$ pour l'année 2014 ;

ATTENDU QUE le conseil a reçu tous les documents exigés pour valider la présente demande de subvention ;

14-03-10

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le conseil accorde une subvention de fonctionnement à la bibliothèque municipale au montant de 1425\$ pour l'année 2014 et remercie le responsable, M. François Chalifour, ainsi que toute son équipe de bénévoles pour leur dévouement.

ADOPTÉ

16. Adjudication du taux d'intérêt pour le renouvellement d'un emprunt au montant de 726,000\$

Résolution # 14-03-11

14-03-11

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle accepte l'offre qui lui est faite de **Banque Royal du Canada** pour son emprunt par billets en date du **11 mars 2014** au montant de 726 000 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros **2005-2, 2006-1 et 2008-9**. Ce billet est émis au prix de **100 \$ CAN** pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans** comme suit :

86 600 \$	2,79 %	11 mars 2015
89 500 \$	2,79 %	11 mars 2016
92 300 \$	2,79 %	11 mars 2017
95 300 \$	2,79 %	11 mars 2018
362 300 \$	2,79 %	11 mars 2019

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci;

ADOPTÉ

Résolution # 14-03-12

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la **Municipalité de Rivière-Ouelle** souhaite emprunter par billet un montant total de 726 000 \$:

RÈGLEMENT NUMÉRO	POUR UN MONTANT DE
2005-2	356 000\$
2006-1	184 700\$
2008-9	185 300\$

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

14-03-12

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 726 000 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros **2005-2, 2006-1 et 2008-9** soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 11 mars 2014;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2015.	86 600 \$
2016.	89 500 \$
2017.	92 300 \$
2018.	95 300 \$
2019.	98 500 \$(à payer en 2019)
2019.	263 800 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Municipalité de Rivière-Ouelle émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 11 mars 2014), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2020 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour les règlements numéros **2005-2 et 2006-1**, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

ADOPTÉ

17. Adhésion annuelle à l'AFBL et commande d'arbres pour l'été 2014

ATTENDU QUE le comité d'embellissement de Rivière-Ouelle souhaite commander 1100 arbres dont 300 feuillus et 800 conifères de diverses variétés. Ces arbres seront ensuite distribués gratuitement aux contribuables qui en feront la demande écrite ou par téléphone au bureau municipal avant le 1^{er} mai prochain.

14-03-13

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents ;

QUE la Municipalité de Rivière-Ouelle autorise le Comité d'embellissement de Rivière-Ouelle à commander 1100 arbres dont 300 feuillus et 800 conifères de diverses variétés auprès de l'Association Forestière Bas-Laurentienne sans aucun frais ;

QUE le comité d'embellissement distribue ces arbres aux contribuables qui en auront fait la demande avant le 1^{er} mai 2014.

QUE le conseil municipal renouvelle son adhésion à l'Association Forestière Bas-Laurentienne pour l'année 2014-2015 au coût de 65 \$;

ADOPTÉ

18. Approbation des comptes

FOURNISSEURS	SOLDE
AGRO ENVIROLAB	242.60 \$
BPR-INFRASTRUCTURE	2 069.55 \$
BRÛLERIE DE L'EST	75.00 \$
CAILLOUETTE ÉLECTRIQUE ENR.	1 112.57 \$
BUROPLUS LA POCATIERE	825.83 \$
CARQUEST	83.14 \$
CHAUFFAGE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 672.54 \$
CHEMCO INC.	1 615.40 \$
CONSTRUCTION STÉPHANE GAGNON	195.46 \$
DE LAGE LANDEN	683.79 \$
ECO-L'EAU	6 138.14 \$
ENCADREMENT CHRISTIAN INC.	11.50 \$
FERME JASLYN ENR.	86.23 \$
FERME LABEL ET FILS SENC	57.49 \$
LA FINE BOUCHE	50.00 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	24.00 \$
FORMULES D'AFFAIRES CCL	770.66 \$
GARAGE RICHARD ET GUY CHAMBERLAND	732.00 \$
G. LEMIEUX ET FILS INC.	165.99 \$
GROUPE DYNACO	2 112.13 \$
GROUPE GÉOMATIQUE AZIMUT	57.49 \$
JOURNAL LE PLACOTEUX	402.87 \$
LIBRAIRIE L'OPTION	11.43 \$
L'OIE BLANCHE	218.45 \$
M.R.C. DE KAMOURASKA	8 090.50 \$
PG SOLUTIONS INC.	172.46 \$
PLOMBERIE STÉPHANE MARTIN	3 206.70 \$
PUITS ARTÉSIENS DESCHÊNES	563.13 \$
RÉAL HUOT INC.	174.72 \$
S.A.A.Q DU QUÉBEC	512.61 \$
SERVICES SANITAIRES ROY INC.	454.38 \$
TRANSPORT EN VRAC ST-DENIS	29 404.86 \$
VILLE DE RIVIÈRE-DU-LOUP	2 035.85 \$
TOTAL:	65 029.47 \$

14-03-14

IL EST PROPOSÉ par Rémi Beaulieu et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE la liste des comptes fournisseurs ci-dessus soit ratifiée et approuvée par le conseil.

ADOPTÉ

19. Correspondance

- Demande de soutien de la Fondation André Côté pour le Défi Vélo André-Côté ;
- Pétition des résidents du chemin de la Pointe concernant la visibilité du chemin durant l'hiver ;
- État de dépôt du PIQM au montant de 79,574.00\$;
- Accusé réception du ministre des Finances et de l'Économie de la résolution municipale concernant le programme AccèsLogis Québec ;
- Accusé réception du président du Conseil du trésor de la résolution municipale concernant le programme AccèsLogis Québec ;
- Plainte d'un citoyen relativement à la sécurité dans la côte du Quai ;
- Lettre de la MRC de Kamouraska concernant les services de proximité ;
- Confirmation de la compensation Recyc Québec au montant de 39,139.27\$ pour l'année 2013.

20. Demandes de don

14-03-15

IL EST PROPOSÉ par Richard Dubé et résolu à l'unanimité des membres présents;

QUE le conseil accepte les demandes de don suivantes :

- 100 \$ pour le membership au Conseil du patrimoine religieux du Québec ;
- 60 \$ pour l'album des finissants de la Polyvalente La Pocatière ;
- 25 \$ pour le Gala Mérite Jeunesse 2014 de Projection 16-35 ;
- 50 \$ pour le membership au Réseau Québécois de villes et villages en santé.

ADOPTÉ

21. Varia

Demande de prolongation du réseau d'égout dans le rang de l'Éventail

Les résidents des 11 dernières maisons situées dans le rang de l'Éventail ont fait une demande au conseil, soit de prolonger le système d'égout. Le conseil a alors entamé des démarches auprès de BPR pour obtenir une estimation des coûts reliés à un tel projet. Le montant s'élève à 728, 000 \$. Le conseil a tenu une rencontre avec les résidents du rang de l'éventail pour les informer des coûts reliés à ces travaux. Les résidents ont demandé si un programme de subvention existait pour la prolongation des égouts. Les conseillers vont vérifier cette possibilité mais il est fort probable que la Municipalité ne procède pas au prolongement de l'égout dans le rang de l'Éventail à cause des coûts trop élevés.

22. Période de questions

Question : Est-ce que le plafond et les fans de la salle du Tricentenaire seront lavés ?

Réponse : Oui, nous venons de terminer la peinture et les rénovations, nous pourrions commencer le grand ménage.

Question : Est-ce que c'est dangereux pour la santé lorsque la lumière rouge est allumée à l'un des postes de pompage ?

Réponse : Non, il n'y a aucun danger.

Question : Peut-on avoir un drapeau de Rivière-Ouelle avec notre nouveau logo ?

Réponse : Nous allons étudier la possibilité.

Question : Pourquoi les bacs de poubelle ou de recyclage ne sont pas toujours ramassés ?

Réponse : La Régie des matières résiduelles a décidé de ne plus ramasser les bacs qui n'ont pas de couvercle ni ceux dont le couvercle est mal fermé. Nous allons demander à la Régie de créer une brochure avec toute la réglementation pour que les citoyens soient bien informés de celle-ci.

23. Prochaine réunion de travail

La date de la prochaine réunion de travail est **mardi, le 25 mars 2014 à 19h00.**

24. Prochaine séance ordinaire

La prochaine séance ordinaire est **mardi, le 1^{er} avril 2014 à 20h00.**

25. Levée de la séance

14-03-16

IL EST PROPOSÉ par Léo-Paul Thibault et résolu à l'unanimité des membres présents que la séance soit levée à 21h05.

ADOPTÉ

Je, Louis-Georges Simard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.

Louis-Georges Simard, maire

Adam Ménard, secrétaire-trésorier